



ID RESSOURCES

14 Rue François Perroux

ZA Aftalion

34670 BAILLARGUES

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
 COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 11
- <i>Détail bilan</i>	12 et 13
- <i>Détail Compte de résultat</i>	14 à 16
 DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	17 et 18
- <i>Liasse 2067</i>	19
- <i>Liasses 2033-A à 2033-E</i>	20 à 25
- <i>Annexes fiscales</i>	26 à 30

RSM MEDITERRANEE

100 Avenue Alfred Sauvy
CS80050
34470 PEROLS
+33 (0)4 99 52 88 40

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

ID RESSOURCES
14 Rue François Perroux
ZA Aftalion
34670 BAILLARGUES

relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	215 571 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	200 066 Euros
- Résultat net comptable,	9 444 Euros

Fait à PEROLS
Le 01/05/2019

BENJAMIN BERTOMEU
MANAGER

GILLES BOUZERAN
EXPERT COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	4 365	4 365		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	4 559	4 263	295	504
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés				76	
Prêts					
Autres immobilisations financières	103		103	102	
Total II	9 027	8 628	398	682	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	141 106	1 410	139 696	101 458
	Autres créances	51 527		51 527	29 358
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	23 950		23 950	67 119	
Charges constatées d'avance (3)					
Total III	216 582	1 410	215 172	197 935	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	225 609	10 038	215 571	198 617	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau	69 530	20 838
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 444	48 692
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	78 974	69 530
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		900
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	14 569 47 164	15 854 48 866
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	74 864	63 467
	Total IV	136 597	129 087
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	215 571	198 617

(1) Dont à moins d'un an

136 597

129 087

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	200 066		200 066	220 789		20 722	9.39
Chiffre d'affaires NET	200 066		200 066	220 789		20 722	9.39
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 431	9 203		4 229	45.95
Autres produits			5	5		1	17.74
Total des Produits d'exploitation (I)			213 503	229 996		16 493	7.17
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			101 418	90 341		11 077	12.26
Impôts, taxes et versements assimilés			1 306	1 151		155	13.42
Salaires et traitements			74 322	59 094		15 228	25.77
Charges sociales			26 187	20 116		6 071	30.18
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			209	122		87	71.43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			6	5		1	19.68
Total des Charges d'exploitation (II)			203 447	170 829		32 618	19.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 056	59 167		49 111	83.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		1		1		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2		2	0	1.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2		2	0	0.86
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		2		2	0	0.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		10 058		59 169	49 111	83.00
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 310			1 310	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		1 310			1 310	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 000			1 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 000			1 000	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		310			310	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		924		10 477	9 553	91.18
Total des produits (I+III+V+VII)		214 815		229 998	15 183	6.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		205 371		181 306	24 065	13.27
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		9 444		48 692	39 248	80.60

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

RSM MEDITERRANEE

ID RESSOURCES
14 Rue François Perroux
ZA Aftalion
34670 BAILLARGUES

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

RSM MEDITERRANEE

100 Avenue Alfred Sauvy

CS80050

34470 PEROLS

+33 (0)4 99 52 88 40

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Tableau de variation des fonds associatifs	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur de l'exercice ne mérite une information particulière

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 210 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 210 € que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	4 210
Total	4 210

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 365		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 559		
TOTAL	4 559		
Autres titres immobilisés	76		
Prêts, autres immobilisations financières	102		2
TOTAL	178		2
TOTAL GENERAL	9 102		2

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 365	4 365
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 559	4 559
TOTAL			4 559	4 559
Autres titres immobilisés		76		
Prêts, autres immobilisations financières			103	103
TOTAL		76	103	103
TOTAL GENERAL		76	9 027	9 027

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 365			4 365
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 055	209		4 263
TOTAL	4 055	209		4 263
TOTAL GENERAL	8 420	209		8 628

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	209				
TOTAL	209				
TOTAL GENERAL	209				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	20 838	48 692		0	69 530
RESULTAT DE L'EXERCICE	48 692	48 692	9 444	0	9 444
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	69 530		9 444	0	78 974

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 410				1 410
TOTAL	1 410				1 410
TOTAL GENERAL	1 410				1 410

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	103	103	
Clients douteux ou litigieux	1 688	1 688	
Autres créances clients	139 417	139 417	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6	6	
Impôts sur les bénéfiques	13 763	13 763	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 208	8 208	
Débiteurs divers	29 550	29 550	
TOTAL	192 736	192 736	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	14 569	14 569		
Personnel et comptes rattachés	7 118	7 118		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 820	9 820		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 285	29 285		
Autres impôts taxes et assimilés	940	940		
Autres dettes	74 864	74 864		
TOTAL	136 597	136 597		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
logiciels acquis	4 365	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	9 600
Total	9 600

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 814
Dettes fiscales et sociales	10 641
Total	16 455

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

L'effectif moyen est de 2.5 personnes

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 245 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 245€

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		
20500000 Concess. & droits sim. brev.	4 365	4 365
28050000 Amort. conc. & dts simil.	4 365	4 365
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	295	504
21830000 Matériel de bureau & infor.	4 243	4 243
21840000 Mobilier	316	316
28183000 amortiss matériel de bureau	3 948	3 739
28184000 amortiss mobilier	316	316
AUTRES TITRES IMMOBILISES		76
27110000 titres immobilisés		76
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	103	102
27510000 Dépôts versés	103	102
Total II	398	682
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	139 696	101 458
41100000 Clients	129 817	96 128
41600000 Clients douteux ou litigieux	1 688	1 688
41810000 Clients factures à établir	9 600	5 052
49100000 provision dépréciation clients	1 410	1 410
AUTRES CREANCES	51 527	29 358
43700500 medecine du travail	6	
44400000 Etat, impôt sociétés	13 763	
44566600 tva récupérable	7 958	6 393
44566700	1	
44586000 tva récup sur FNP	249	315
46710200 UIMM LR	29 550	22 650
DISPONIBILITES	23 950	67 119
51220000 Crédit coopératif		17 973
51230000 Société générale	23 943	49 139
53000000 caisse	6	6
Total III	215 172	197 935
TOTAL GÉNÉRAL	215 571	198 617

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
REPORT A NOUVEAU	69 530	20 838
11000000 Report à nouveau (SC)	69 530	20 838
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	9 444	48 692
Total I	78 974	69 530
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		900
41910000 clients acomptes reçus		900
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 569	15 854
40100000 Fournisseurs	8 755	13 963
40810000 Frs factures non parvenues	5 814	1 892
DETTES FISCALES ET SOCIALES	47 164	48 866
42820000 dette prov congés payés	5 117	4 258
42860000 personnel charges à payer	2 001	2 210
43100000 urssaf	4 034	7 919
43700200 caisse de retraite Mornay	1 608	1 597
43721000 Axa	1 132	1 192
43820000 charges sur congés à payer	2 190	1 504
43860000 charges sociales à payer	856	781
44400000 Etat, impôt sociétés		6 425
44551000 T.V.A. à décaisser	953	1 539
44571100 Tva collectée 20%	26 555	19 748
44571900 TVA collectée 19.6%	176	176
44587000 TVA / Factures à établir	1 600	740
44730000 formation professionnelle	463	382
44860000 état charges à payer	477	394
AUTRES DETTES	74 864	63 467
41980000 Clients avoirs à établir		612
46700000 créiteurs divers	570	524
46701000 UIMM MO "doubles contrats"	5 043	3 400
46708500 APA LR	26 845	16 653
46708600 AFPI LR	14 819	10 473
46709300 ADEFIM	370	117
46709400 UIMM-MO	25 659	30 000
46709600 UIMM GL	1 558	1 689
Total IV	136 597	129 087
TOTAL GÉNÉRAL	215 571	198 617

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	200 066		220 789		20 722	9.39
70600000 Prestations de services	126 206		101 908		24 298	23.84
70605300 prestations com	5 750		18 875		13 125	69.54
70610000 cqpm	68 110		81 574		13 464	16.51
70615000 prestations program idee4			18 267		18 267	100.00
70621000 bilans de compétence			164		164	100.00
Chiffre d'affaires NET	200 066		220 789		20 722	9.39
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	13 431		9 203		4 229	45.95
79100100 Frais déplacem Cameron	8 633		8 924		291	3.26
79110000 avantages nature véhicules	247		279		32	11.46
79120000 transferts chages personnel	4 551				4 551	
AUTRES PRODUITS	5		5		1	17.74
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION C	5		5		1	17.74
Total des Produits d'exploitation	213 503		229 996		16 493	7.17
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	101 418		90 341		11 077	12.26
60400000 achats études et prestations	37 628		26 313		11 315	43.00
60400100 achats prestations CQPM meta	9 785		6 970		2 815	40.39
60610000 Fournitures non stockables	78		81		3	4.24
60613000 carburant	928		816		112	13.74
60613100 carburant (tva non déductible)	507		442		66	14.91
60640000 Fournitures administratives	695		379		316	83.49
61320000 Locations immobilières	3 754		3 829		75	1.97
61350000 locations mobilières	3 177		3 278		101	3.08
61400000 Charges loc. & de co-propr.	1 831		1 884		54	2.86
61550000 Entr. répar. biens mobiliers	15		30		15	50.00
61560000 Maintenance	57		3		54	NS
61600000 assurances	1 767		1 724		43	2.48
61610000 Assurances multirisques	284		269		15	5.66
62140000 Personnel détaché ou prêté	30 692		18 474		12 219	66.14
62260000 Honoraires	1 850		1 828		21	1.17
62264000 prestations IDEE4			16 000		16 000	100.00
62270000 frais d'actes et contentieux			173		173	100.00
62300000 publicité			50		50	100.00
62510000 voyages et déplacements	1 168		972		196	20.17
62515200 Déplacements FLANDROY	1 644		1 685		42	2.47
62519000 Déplacements RAUX	3 408		3 469		61	1.77
62520000 Frais déplacements prestataire	658		234		424	181.27
62570000 réceptions			35		35	100.00
62600000 frais postaux	429		244		185	75.85
62610000 télécommunications	643		683		40	5.87
62700000 frais bancaires	421		477		55	11.61
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 306		1 151		155	13.42
63120000 taxe d'apprentissage	477		394		83	21.07
63330000 formation professionnelle	386		318		68	21.22
63511000 CFE	443		439		4	0.91

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	74 322		59 094		15 228	25.77
64100000 salaires	70 167		57 885		12 282	21.22
64120000 Variation prov congés payés	859		1 550		690	44.55
64130000 primes et gratifications	209		340		131	38.56
64140000 Indemnité rupture conventionnelle	3 505				3 505	
CHARGES SOCIALES	26 187		20 116		6 071	30.18
64510000 cotisations Urssaf	16 236		12 978		3 258	25.10
64521000 Force sud prévoyance	646		520		126	24.18
64522000 mutuelle	4 976		4 259		717	16.83
64530000 cotisations retraite	4 105		3 386		719	21.22
64540000 cotisations assedic	2 947		2 466		481	19.51
64550000 médecine du travail	250		180		70	38.82
64580000 prov charges sociales	761		53		708	NS
64700000 Frais de repas	123				123	
64800000 autres charges	354		326		28	8.58
64900000 CICE	4 210		4 052		158	3.90
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	209		122		87	71.43
68112000 Dot/immob. corporelles	209		122		87	71.43
AUTRES CHARGES	6		5		1	19.68
65800000 Charges div. gestion courante	6		5		1	19.68
Total des Charges d'exploitation	203 447		170 829		32 618	19.09
Résultat d'exploitation	10 056		59 167		49 111	83.00
PRODUITS AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES ACTIF IMMOBILISE	1		1			
76210000 revenus des titres immobilisés	1		1			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2		2		0	1.33
76800000 Intérêts financiers	2		2		0	1.33
Total des Produits financiers	2		2		0	0.86
Résultat financier	2		2		0	0.86
Résultat courant avant impôts	10 058		59 169		49 111	83.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 310				1 310	
77200000	1 310				1 310	
Total des Produits exceptionnels	1 310				1 310	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 000				1 000	
67180000 Autres charg. exceptionnelles	1 000				1 000	
Total des Charges exceptionnelles	1 000				1 000	
Résultat exceptionnel	310				310	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
IMPOTS SUR LES BENEFICES	924		10 477		9 553	91.18
69510000 Impôt sociétés	924		10 477		9 553	91.18
Total des produits	214 815		229 998		15 183	6.60
Total des charges	205 371		181 306		24 065	13.27
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	9 444		48 692		39 248	80.60

DOSSIER FISCAL



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					<input type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ID RESSOURCES	14 Rue François Perroux ZA Aftalion 34670 BAILLARGUES
SIRET 3 9 8 5 3 9 6 5 0 0 0 0 4 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	conseil aux entreprises
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%
	Bénéfice imposable à 15%	6 158	Déficit

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	<input type="checkbox"/>
		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé C E G I D

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
RSM MEDITERRANEE 100 Avenue Alfred Sauvy CS 80050 34470 PEROLS Tél: +33 (0)4 99 52	Tél:
OGA/OMGA <input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu MONTPELLIER CEDEX 2
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire:
	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	
			4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ID RESSOURCES

du 01.01.2018

Adresse 14 Rue François Perroux ZA Aftalion 34670 BAILLARGUES

au 31.12.2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		A <u>MONTPELLIER CEDEX 2</u> le _____	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise		ID RESSOURCES			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		14 Rue François Perroux			34670 BAILLARGUES			
Numéro SIRET *		3 9 8 5 3 9 6 5 0 0 0 0 4 2						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	4 365	016	4 365			
	Immobilisations corporelles *	028	4 559	030	4 263	295	504	
	Immobilisations financières * (1)	040	103	042		103	178	
Total I (5)		044	9 027	048	8 628	398	682	
ACTIF CIRULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	141 106	070	1 410	139 696	101 458
		Autres * (3)	072	51 527	074		51 527	29 358
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	23 950	086		23 950	67 119	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II		096	216 582	098	1 410	215 172	197 935
	Total général (I+II)		110	225 609	112	10 038	215 571	198 617
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120						
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132				
	Report à nouveau	134		69 530		20 838		
	Résultat de l'exercice	136		9 444		48 692		
	Provisions réglementées	140						
Total I		142		78 974		69 530		
Provisions pour risques et charges		Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				900		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		14 569		15 854		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		172		122 028		
	Produits constatés d'avance	174						
Total III		176		136 597		129 087		
Total général (I + II + III)		180		215 571		198 617		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise ID RESSOURCES

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le												
		13	1	1	2	2	0	1	8	1	3	1	1	2	2	0	1	7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons et livraisons intracommunautaires	209								210									
	Production vendue { biens services * }	215								214									
		217								218				200	066			220	789
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222									
	Production immobilisée *									224									
	Subventions d'exploitation reçues									226									
	Autres produits									230				13	437			9	207
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232				213	503			229	996
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234									
	Variation de stock (marchandises) *									236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240									
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)									242				101	418			90	341
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243					443			244				1	306			1	151
	Rémunérations du personnel *									250				74	322			59	094
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252				26	187			20	116
	Dotations aux amortissements *									254					209				122
	Dotations aux provisions									256									
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259								262					6				5
		260								264									
Total des charges d'exploitation (II)									264				203	447			170	829	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270				10	056			59	167	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)								280					2				2	
	Produits exceptionnels (IV)								290				1	310					
	Charges financières (V)								294										
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347								300				1	000				
		348																	
Impôts sur les bénéfices * (VII)									306					924			10	477	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310				9	444			48	692	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318										
	Provisions non déductibles *								322										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324						924				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247								330									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option									251									
	(Part de loyers dispensés de réintégration)								249										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997										
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986							987										
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)								127										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981							989										
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)								991										
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)								992										
Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345								346										
Investissements outre-mer	344								346										
Créance due au report en arrière du déficit									346										
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"									655										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																		
352													6	158			354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356										
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																	360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																		
370													6	158			372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : ID RESSOURCESNéant *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	4 365	412		414		416	4 365		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	4 559	472		474		476	4 559		
Immobilisations financières		480	178	482		484	75	486	103		
TOTAL		490	9 102	492		494	75	496	9 027		
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500	4 365	502		504		506	4 365		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	4 055	562	209	564		566	4 263		
TOTAL		570	8 420	572	209	574		576	8 628		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	583	594	595
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ID RESSOURCES

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	1 410	652		654		656	1 410		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	1 410	682		684		686	1 410		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	40 722
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	14 873
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ID RESSOURCES				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	2	
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	200 066	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	200 066	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	5	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	13 431	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	13 437	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				121	49 621	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	44 866	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	94 493	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	119 010
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	119 010	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	200 066	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018	
Date de cessation				186		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.						
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.						

Formulaire obligatoire
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)**

Au titre de 2018

Dénomination de l'entreprise	ID RESSOURCES
N° SIRET de l'établissement principal	3 9 8 5 3 9 6 5 0 0 0 0 4 2
Adresse	N° 14
	Voie Rue François Perroux
	Code postal 3 4 6 7 0
	Commune BAILLARGUES
Code Activité	7 0 2 2 Z
Activité	conseil aux entreprises

A	Date	Signature
MONTPELLIER CED		

I. GÉNÉRALITÉS

Période de référence (JJMMAAAA)	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8 au 3 1 / 1 2 / 2 0 1 8
------------------------------------	--

Date de cessation	W W / /
-------------------	---------

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	119 010
Chiffre d'affaires de référence	A3	200 066
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	

*La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.*



REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 18											
Dénomination de l'entreprise : ID RESSOURCES										Néant	
SIREN de l'entreprise				3 9 8 5 3 9 6 5 0				PME au sens communautaire		Cocher la case	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre								Cocher la case			
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :											
SIREN de la société déclarante											
Dénomination de la société mère :											
SIREN de la société mère											
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)											
CREANCES REPORTABLES											
Réduction d'impôt en faveur du mécénat											
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen											
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 6 %] + [ligne 4 x 9 %]] x 10/90 + ligne 5)										4 210	
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM											
Dont préfinancement											
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM							1		70 167		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM							2				
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)							3				
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail							4				
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés							5				
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE											
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise											
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés											
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage											
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs											
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)											
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers											
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés											
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice											
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES											
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)											

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

Exercice clos le : 31/12/2018

Dénomination de l'entreprise :	ID RESSOURCES	N° Siret :	39853965000042
Adresse :	14 Rue François Perroux 34670 BAILLARGUES	ZA Aftalion	
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement			

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés :

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2018
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre)	1	70 167
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6.0%)	2	4 210.00
Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L.3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 % x 100/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	4 210.00
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	4 210.00

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL			7	

III - CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

(S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe, y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG)

IV - 1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu):

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part de la participation) (report de la ligne 2 ou 4)	8	4 210.00
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10: - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.	10	4 210.00
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	11	4 210.00

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit d'impôt disponible. Reporter en ligne 14 le résultat du calcul (ligne 12 - 13) s'il est positif, zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés)(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe + ligne 14)	15	

IV - 2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	

IV - 3. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant du crédit déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9,10 et 11 sur la déclaration n°2042-C.

IV - 4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit

Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	18	
---	-----------	--